



Déclaration préalable



En cette toute première séance du CSE, nous, élu-e-s SUD tenons à souligner l'étape franchie par notre syndicat à l'occasion de ce premier scrutin pour l'élection des représentants du personnel au sein du CSE du réseau France 3. Grâce au vote de journalistes, d'administratifs de techniciens, SUD devient représentatif à ce niveau de l'entreprise. Ce qui reste contre toute attente une chance pour le pluralisme syndical. Tout juste vingt ans après sa naissance à Besançon. Cette création, c'était en « province », comme dirait un parisien. Nous préférons dire que c'était en « régions ». C'est dire si elles nous tiennent à cœur au sein de ce CSE.

20 ans : l'âge de raison. Mais aussi toujours, celui de la combativité, de la rébellion, de la résistance.

Ce mot est au fronton de notre syndicat. Et d'autant plus quand une injustice, un recul, une perte pour les personnels de France Télévisions semble évidente.



En revanche, nous déplorons **la diminution draconienne du nombre d'élus représentants du personnel dans les régions**, que nous regrettons. La réforme simplifie mais appauvrit le dialogue social dans l'entreprise. Dans le cas de France 3, elle centralise un peu plus un réseau qui devrait, au contraire, s'épanouir dans les régions, au plus près des préoccupations des téléspectateurs du service public, ceci bien au-delà de la simple qualité de vie au travail des collaborateurs dont la direction vante de se préoccuper tout en la dégradant tous les jours.

Dans ce contexte, nous resterons vigilants sur la situation des précaires, CDD et CDDU de France 3

La gestion antérieure de l'emploi précaire n'est pas de notre responsabilité. Ce n'est pas la première fois, à SUD, que nous dénonçons ces collaborateurs « kleenex » que l'on jette après usage. Et cela se reproduit au détriment de nos antennes.

Car ce sont avant tout nos journaux, nos magazines, nos programmes en régions qui pâtissent de la disparition forcée des CDD après 80 ou 120 jours. Et cela ne peut nous satisfaire puisque l'assouplissement qui se dessine n'ira pas au delà de la fin de l'année.

D'ailleurs, que signifient ces seuils quand les règles du jeu, les dates, les périodes, les dérogations changent en cours de route et en permanence, souvent d'un mois à l'autre, dans l'opacité la plus totale ?

Un jour ces CDD sont classés dans la liste des CDD « historiques », un autre dans celle des « réguliers » (sans parler de tous les laissés pour compte). Certains sont « CDD d'usage », d'autres de « droit commun ». Avec, selon le cas, des « droits » à travailler ou non. Des droits qui varient souvent selon les régions, ou encore selon « la tête du client » si vous nous permettez l'expression, selon qu'ils sont, ou non, engagés dans une procédure devant les prud'hommes pour obtenir la requalification de leur contrats. Vu le nombre de décisions qui leur ont été favorables ces dernières années, soutenus par l'un ou l'autre des syndicats autour de cette table, c'est bien la preuve qu'ils étaient dans leur bon droit.

Donc ces actions nous les poursuivrons. Tout comme nous poursuivrons et amplifierons le soutien à nos collègues CDD, privés d'emploi et de moyens de vivre du jour au lendemain.

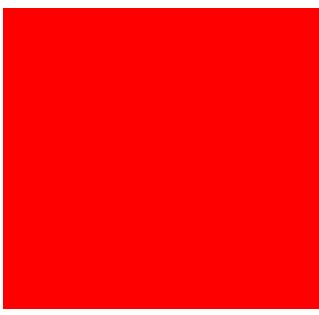
Les solutions envisagées ne vont pas non plus dans le sens de la qualité avec des réductions d'effectifs que vous souhaitez pallier par la mise en œuvre de compétences complémentaires qui marquent un profond manque de respect pour nos métiers

Et pour ces collègues, comment travailler sereinement dans ces conditions avec l'angoisse permanente du lendemain ? Comment avoir l'envie de se former aux logiciels, aux procédures spécifiques à FTV ? Comment avoir envie de s'impliquer dans la vie, dans l'actualité d'une région, pour mieux la comprendre et donc la décrypter au service de l'information de nos téléspectateurs ?

La qualité de nos antennes en régions souffre de cette situation. Faute de JRI ou de rédacteurs, les journaux régionaux contiennent de plus en d'images provenant d'internet, de sociétés de communications, de sujets d'autres régions voir de la rédaction nationale qui sont « ré exposés » sans se soucier de leur intérêt pour le téléspectateur. Faute de techniciens et de moyens de transmissions, les directs sont diffusés au petit bonheur la chance ou disparaissent au profit de modules interchangeables entre toutes les antennes et d'émissions en plateau sans images. Ceci à l'heure où la société toute entière a besoin d'informations recoupées, vérifiées, validées. A l'heure où l'on nous demande d'être toujours plus réactifs et présents sur l'évènement.

Le rapprochement avec France Bleu, qui se fait à reculons tant les personnels des deux sociétés savent déjà que l'exercice de leur(s) métier(s) va en pâtir, va dans le même mauvais sens : celui de produire en quantité mais certainement pas en qualité avec des heures de radio filmées qui semblent nous attendre. Alors que, dans le même temps, plusieurs éditions locales de proximité restent menacées. Comme dans les mois passés, SUD se battra contre le sort qui leur est réservé.

La tutelle n'est pas exempte de reproches, elle qui piétine, depuis des décennies, enchainant les COM (Contrats d'Objectifs et de Moyens) sans résistance aucune de la direction. Qui réclame des économies tout en annonçant un triplement de la programmation régionale.

La logique aurait voulu que, pour répondre à cette dernière exigence, soit effectué un rééquilibrage non pas seulement au sein des régions entre elles, mais également entre Paris et les régions. Jusqu'à présent, on n'a pas vu le commencement du début d'une réflexion sur ce sujet, comme celle d'une nouvelle répartition des moyens humains, techniques et financiers en leur faveur. Et alors que les postes d'encadrement de fonctions supports, grassement rémunérés, sont toujours aussi nombreux au siège. Pour quels résultats ?

SUD veut croire que la progression de la diversité syndicale au sein de l'entreprise permettra de répondre de manière efficace et responsable à ces questions et à ces défis. Sans méconnaître les progrès techniques, les nouveaux modes de consommation des programmes et de l'information. Mais sans mépriser, non plus, le savoir-faire, l'imagination, les compétences, les talents, la dignité et les envies des personnels en régions, qu'ils soient titulaires ou non.